

Le budget

dans ce budget. Avec le Plan de contrôle des dépenses présenté ici, nous agissons dès maintenant de façon que la situation financière du gouvernement fédéral au cours des années 90 lui permette de maintenir les programmes prioritaires auxquels les Canadiens sont attachés.

J'ai déclaré à maintes occasions que notre génération ferait preuve d'irresponsabilité si elle optait pour la facilité, en transmettant le déficit actuel à nos enfants. Il serait tout aussi irresponsable de leur laisser en héritage un environnement dégradé.

Au Canada comme à l'étranger, nous constatons une profonde transformation des attitudes et des opinions en matière d'environnement. Mon collègue, le ministre de l'Environnement, a engagé un dialogue exhaustif avec les Canadiens au sujet des mesures qu'il convient de prendre pour s'attaquer aux difficiles problèmes posés par la pollution de nos terres, de notre atmosphère et de nos eaux, ainsi que pour protéger nos ressources écologiques. Un peu plus tard au cours de cette année, il présentera au Parlement un programme d'action en matière d'environnement, afin d'assurer un développement durable au Canada.

[Français]

Les Canadiens veulent qu'on agisse pour protéger leur environnement. Ce programme comportera des mesures globales et importantes et exposera les engagements du gouvernement. Ce programme tiendra compte du sens des responsabilités financières.

EFFETS DES MESURES BUDGÉTAIRES

Les mesures énergiques présentées dans ce budget nous ramèneront sur la trajectoire financière tracée dans le budget d'avril 1989. Nous ramènerons le déficit à 28,5 milliards de dollars en 1990-91. Ce chiffre tient compte des coûts transitoires de la réforme de la taxe de vente, notamment du versement anticipé du crédit de taxe sur les produits et services, de la subvention ponctuelle aux petites entreprises et du remboursement de la taxe fédérale de vente sur les stocks.

[Traduction]

Les mesures présentées dans ce budget permettront de réduire le déficit de plus de moitié, en le ramenant à 14 milliards de dollars d'ici 1993-94. L'année suivante:

Le déficit sera ramené à 10 milliards de dollars.

Le gouvernement commencera à rembourser ses obligations et ses bons du Trésor.

Les dépenses de programmes descendront à 14,2 p. 100 du revenu national, leur plus faible niveau depuis la fin des années 60.

L'excédent des recettes sur les dépenses de programmes—notre excédent de fonctionnement—atteindra 31 milliards de dollars.

• (1715)

Le fardeau de la dette diminuera, à mesure que la dette publique baissera par rapport au revenu national.

En conséquence, la proportion de chaque dollar de recettes qui est consacrée au paiement des intérêts de la dette passera de 35 cents—pourcentage qui augmente actuellement—à 26 cents et à moins par la suite.

En résumé, nous retrouverons la liberté d'action nécessaire pour choisir vraiment le genre de pays que nous voulons transmettre à nos enfants. Nous pourrions aussi procéder à ces choix dans un climat d'inflation moins rapide, de taux d'intérêt réduits, de croissance économique durable et d'emplois et de possibilités en expansion dans toutes les régions du Canada.

Je dépose le document budgétaire, lequel comporte des Avis de motions des voies et moyens. Ce document fournit plus de détails sur les mesures présentées.

Demain, je présenterai un projet de loi sollicitant des pouvoirs d'emprunt pour l'exercice 1990-91.

Je demande qu'on fixe un ordre du jour pour l'examen de ces motions.

CONCLUSION

La souveraineté d'une nation se définit véritablement à la capacité de ses citoyens de façonner leur propre avenir.

Dans le monde d'aujourd'hui, notre souveraineté n'est pas menacée par des agressions ni des forces militaires. Notre liberté et nos possibilités de réaliser les rêves que nous caressons pour nous-mêmes et pour nos enfants dépendent de la façon dont nous relevons le défi d'un monde plus concurrentiel, en proie au changement économique.

[Français]

Il ne faut pas songer à s'isoler de ce monde. Le Canada est un grand pays commerçant. Nous dépendons du commerce international pour un tiers de notre revenu national, des millions d'emplois et une bonne partie de notre capacité de financer les services publics importants.

Ces avantages ne sont pas des acquis; ils doivent être durement gagnés. À mesure que le contexte économique international évolue, nous devons nous adapter. Si nous voulons maîtriser notre avenir dans un monde en transformation, nous devons accroître la capacité de produire et de vendre des produits et des services canadiens aussi bien chez-nous que sur les marchés extérieurs.